

Rendez-vous Presse

Le Département s'engage avec l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Nièvre (ALEC 58)

Jean-Paul Fallet, conseiller départemental délégué à l'habitat, et Guy Hourcabie, président de l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Nièvre (ALEC 58), signeront une convention

**vendredi 6 juin à 16 h 30,
au siège du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre,
7, place de la République à Nevers.**

Cette convention opérationnelle et financière pour 2025 s'inscrit dans la convention cadre passée entre le Conseil départemental et l'ALEC 58 pour la période 2023-2025. Elle précise les missions mises en œuvre par l'agence, notamment dans le cadre des Pactes territoriaux France Rénov, qui confie à partir de 2025 des missions complémentaires aux Espaces conseils France Rénov (dont fait partie l'ALEC depuis 2022) : autonomie, lutte contre le logement indigne et la précarité énergétique. L'ALEC intervient déjà sur certaines de ces thématiques, parfois même depuis sa création en 2010 en ce qui concerne la lutte contre la précarité énergétique.

La convention signée ce vendredi se traduit par une subvention de fonctionnement de 20 000 € accordée par le Département à l'ALEC.

L'ALEC en quelques mots

L'ALEC rassemble les collectivités et organismes publics de la Nièvre autour des enjeux de l'énergie. Elle a pour missions d'informer, de conseiller, de fédérer les acteurs dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Elle agit auprès des particuliers sur tout le département. Ses principales actions consistent à sensibiliser et promouvoir les économies d'énergies, à conseiller sur les choix opportuns de travaux d'équipement, de source d'énergie au regard de chaque situation et à renseigner sur les aides financières.

Une grande partie de ces actions contribue aux orientations fixées par le Conseil départemental en matière de sobriété énergétique, d'adaptation au changement climatique et d'accompagnement des porteurs de projets dans ces domaines.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57